

Les objectifs du bilan de compétences

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes
- Identifier ses intérêts et ses motivations
- Définir son projet professionnel voire son projet de formation
- Anticiper une mobilité professionnelle

Qui peut bénéficier d'un bilan de compétences

- Toute personne souhaitant s'engager dans une démarche de bilan :
 - Salarié du secteur privé
 - Salarié du secteur public
 - Demandeur d'emploi
- Aucun prérequis est nécessaire pour bénéficier de cette action

Déroulement du bilan de compétences

(conformément à la réglementation en vigueur)



Relevant d'un caractère individuel et confidentiel, vous êtes le seul destinataire des conclusions détaillées de votre bilan et du document de synthèse

Le contenu des séquences, le rythme et les outils proposés feront l'objet d'une adaptation pour les personnes en situation de handicap nécessitant un aménagement

Bénéficiaire d'un accompagnement personnalisé



Durée du bilan de compétences

Durée totale : 24 heures

Dont :

- 20 heures d'entretiens individuels
- 4 heures dédiées aux recherches personnelles

Tarif

1 700€ pour 24 heures de bilan

Modalité proposée

- Présentiel
- Présentiel / Distanciel
- Distanciel

Le premier et dernier rendez-vous sont proposés en présentiel quelle que soit la modalité choisie

Indices de satisfaction

Les premières données statistiques seront mises à jour à compter du 10eme bilan de compétences réalisé.